

COMPTE RENDU
SÉANCE
du 14 MAI 2021 à 20 h 30

Absents excusés : Joël Pigeollot, Julien Faivre, Julie Barrot

Absente : Aude Van Eesbeek

Secrétaire de séance : Stéphanie Grosjean

ORDRE DU JOUR

D71/2021 : ROLE D’AFFOUAGE ET PRIX DU STERE

Le Maire expose au Conseil Municipal que les besoins en stères d’affouage ont été recensés en novembre 2020. Suite à cette consultation 251 stères ont été réservés. L’Association Trait d’Union a fabriqué 253 stères. 2 stères sont gardés pour les éventuelles erreurs.

Le Maire propose de fixer le prix du stère à 27 €.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte de fixer le prix du stère à 27 €.

Adopté à l’unanimité

D72/2021 : VENTE DE CIMES DE CHABLIS

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu’il reste quelques cimes de chablis à fabriquer parcelles 15 et 16. Une consultation a été effectuée auprès des habitants. 2 personnes ont proposé une offre :

-Mr MASONI Frédéric propose 62 €

-Mr MONNEE Vincent propose 51 €

Le Conseil Municipal décide d’attribuer le lot à Mr MASONI et charge le Maire de faire le nécessaire.

D73/2021 : ACHAT DE TERRAIN

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu’une parcelle boisée n° 242 Haut de Champs Vuilley d’une contenance de 13 ares 38 centiares est à vendre.

Cette parcelle appartient à la succession de Mr et Mme Galmiche André.

Ces propriétaires souhaitent la vendre à la commune à un prix équivalent à celui de la parcelle 243 achetée par la commune à Mr Virion Michel soit 2 100 € l’hectare ce qui donne 280.98 € arrondi à 300 €.

Après délibération le Conseil Municipal accepte l’achat de cette parcelle dans le but de regrouper une surface boisée plus importante sachant que la commune est propriétaire des parcelles limitrophes. Le Conseil Municipal charge le Maire de signer tout document concernant cet achat.

D74/2021 TARIF HORAIRE POUR TRAVAUX OCCASIONNELS : FAUCHAGE ET VOIRIE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de faire appel de temps à autre à un agriculteur pour différents travaux de fauchage et de voirie. Le Maire propose le prix de 45 € HT de l'heure.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte la proposition du Maire soit 45 HT de l'heure. (TVA à 10 % pour le fauchage des chemins forestiers).

D75/2021 PRIX DE L'HEURE DU DENEIGEMENT

Le Maire fait part au Conseil Municipal que Mr Alain Mathieu peut assurer le déneigement de la commune chaque hiver si besoin.

Mr Mathieu Alain propose le tarif de 80 € HT de l'heure.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte la proposition de Mr Alain MATHIEU et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et d'établir une convention entre les 2 parties.

Voté à l'unanimité.

D76/2021 NOMINATION D'UN NOUVEAU REGISSEUR ET DE SON SUPPLEANT POUR LA LOCATION DE LA SALLE LAMBERT

- **REGISSEUR SALLE LAMBERT** (nommé par arrêté du Maire)

- MATHIEU Anthony, titulaire

- GROSJEAN Stéphanie, suppléante